



**Règlement général d'attribution d'aides financières
à destination des acteurs économiques**

**ANNEXE 3 – FORMULAIRE PROPRIETAIRE
BAILLEUR – PORTEUR DE PROJET**

COMMUNE DE MARCKOLSHEIM

Hôtel de Ville - 26 Rue du Mal Foch – 67 390 MARCKOLSHEIM

Tél : 03.88.58.62.20

E-Mail : mairie@marckolsheim.fr

Afin de bénéficier des aides communales, le propriétaire bailleur et les porteurs de projets doivent impérativement constituer un dossier de demande auprès de la Ville de Marckolsheim comprenant :

- 1) Le présent formulaire dûment rempli et signé ;
- 2) Les justificatifs listés joint en annexe par le porteur de projet (Annexe 2) .

Toute pièce manquante sera réclamée au demandeur et retardera l'instruction du dossier qui restera gelée dans l'attente de la production des pièces.

Partie à remplir par le PROPRIETAIRE BAILLEUR

❖ **Clause administrative :**

Je soussigné.e,

NOM / Prénom :

Résident.e au :

Téléphone : _ _ _ _ _

Adresse mail :@.....

Sollicite la commune de Marckolsheim afin de bénéficier des aides financières mises en place pour l'installation et la reprise de commerces en centre-ville.

Je m'engage à signaler immédiatement tout changement (modification ou résiliation) du contrat de bail auprès des services de la Mairie.

En cas de non signalement de ma part, je conviens du fait que toutes les aides qui m'ont été attribuées devront être remboursées en intégralité.

Fait à.....

Le.....

Signature

❖ **Description de la location :**

Adresse du local :

.....

Type de local (commerce, fonds de commerce, bureau, etc.) :

.....

Durée du bail commercial :

.....

Composition du local :

Superficie (en m²) : m²

Nombre de pièces : pièce(s)

Tarifs :

- Montant du loyer (hors charges) : €

- Montant des charges totales (eau + électricité + etc.) : €

❖ **Justificatifs à joindre par le propriétaires bailleur :**

- Un relevé d'identité bancaire (RIB) ;
- La copie du projet de bail ou le bail signé.

Partie à remplir par le PORTEUR DE PROJET

❖ **Clause administrative :**

Je soussigné.e,

NOM / Prénom :

Résident.e au :

Téléphone : _ _ _ _ _

Adresse mail :@.....

Sollicite la commune de Marckolsheim afin de bénéficier des aides financières mises en place pour l'installation et la reprise de commerces en centre-ville.

Je m'engage à signaler immédiatement tout changement (modification ou résiliation) du contrat de bail auprès des services de la Mairie.

En cas de non signalement de ma part, je conviens du fait que toutes les aides qui m'ont été attribuées devront être remboursées en intégralité.

Fait à.....

Le.....

Signature

❖ **Description du projet :**

Enseigne / Nom de l'activité :

Raison sociale / Type d'activité :

Nom et Prénom du dirigeant :

Date d'ouverture :

Forme juridique : EI EURL SARL SA SAS Autre :

N° RCS/ RM : Code APE :

Composition de l'équipe :

- Nombre de salariés liés à l'activité :
- Nombre de salariés présent sur le point de vente :

❖ **Justificatifs à joindre par le porteur de projet (Annexe 2) :**

- Une lettre d'intention présentant le projet ;
- Le business plan prévisionnel (bilan, compte de résultat, plan de trésorerie) ;
- L'attestation d'obtention du financement établie par l'organisme de financement en cas de recours à un financement extérieur (prêt, crédit-bail, etc.) ;

- La copie des autorisations administratives requises pour l'exercice de l'activité projetée et des pièces attestant du respect des exigences liées aux travaux, à l'accessibilité, à la sécurité incendie, à l'enseigne, etc. ;
- Les attestations justifiant du respect des obligations fiscales et sociales ;
- L'extrait du Kbis ou D1.

Le demandeur devra s'engager par écrit à :

- Remplir toutes ses obligations envers le propriétaire du local, notamment en matière d'assurance et d'acquittement du loyer ;
- Ne pas commencer les travaux avant d'avoir obtenu les autorisations administratives réglementaires (permis de construire, déclaration préalable, autorisation de travaux notamment).

Nature et montant des aides sollicitées

Partie commune à remplir par le **PROPRIÉTAIRE BAILLEUR** ET le **PORTEUR DE PROJET**.

• **Aide municipale à l'installation des commerces (pour le propriétaire bailleurs) :**

Pour rappel, la commune propose d'accompagner financièrement les porteurs de projets durant leurs premiers mois d'ouverture par une aide au loyer.

Cette aide sera versée en une seule fois directement au propriétaire bailleur après signature du présent formulaire et présentation du bail.

L'aide sera définie et appliquée d'après le règlement suivant :

Types d'aides :	Montants des aides		
	Aides initiales		Aides majorées ¹ (50 % max)
Aide au loyer	Montant maximum de l'aide par mois	600 € / mois	900 € / mois
	Nombre maximum de mois pris en charge	6 mois	9 mois
	Plafond maximum de l'aide totale	3 600 €	5 400 €

Le porteur de projet, en lien avec son propriétaire bailleur sollicite auprès de la commune de Marckolsheim :

- Une aide financière à hauteur de € par mois ;
 - Pour une durée de mois ;
- ➔ Soit un montant total de €.

• **Aide municipale aux travaux d'aménagement (pour le porteur de projet) :**

Pour rappel, seuls les travaux de second œuvre (revêtement intérieur, les cloisons intérieures, menuiseries, etc.) sont éligibles.

Ne sont pas éligibles tous les investissements matériels inscrits dans les dispositifs régionaux d'aide à la création, reprise et au développement des TPE et les investissements immobiliers (gros œuvre, dalle

¹ Voir conditions de majoration des aides dans le règlement : Article 4 – Montant et nature des aides

terrasse, parking, etc.). Ne sont également pas éligibles : les travaux de mise aux normes incendie, équipements de réfrigération, cuisson et outils de production, les travaux hors espace clientèle.

L'aide aux travaux est versée en une seule fois au porteur de projet sous couvert de la présentation de l'ensemble des pièces justificatives et encore non transmises :

- Factures acquittées conformes aux devis présentés lors de la demande ;
- Photos de la réalisation après travaux sous réserve de leurs productions dans un délai de 3 mois.

En plus d'une vérification sur pièces, la Ville pourra après travaux, vérifier sur place la réalisation des travaux, conformément au dossier de demande d'aide déposé. Toute non-conformité donnera lieu au retrait de la décision d'octroi de la subvention.

Le montant maximum de l'aide aux travaux est fixé à **500 €** pour l'aide initiale et **750 €** pour l'aide majorée².

Le porteur de projet, en lien avec son propriétaire bailleur sollicite auprès de la commune de Marckolsheim :

- Une aide financière pour la réalisation de travaux à hauteur de €.

² Voir conditions de majoration des aides dans le règlement : Article 4 – Montant et nature des aides

❖ **Clause administrative :**

Je certifie l'exactitude de tous les renseignements portés sur la présente notice, sachant que toute erreur ou omission dans ces renseignements peut entraîner le rejet de ma demande ou le retrait de l'aide.

En cas de non-respect de mon engagement, je devrai rembourser au Trésor les sommes perçues au titre du dispositif de soutien au commerce local.

Fait à.....

Le.....

<p>Signature du propriétaire bailleur « Précédée de la mention lu et approuvé »</p>
--

<p>Signature du porteur de projet « Précédée de la mention lu et approuvé »</p>
--

« En remplissant ce formulaire, vous acceptez que vos données personnelles soient collectées. Les informations ainsi recueillies font l'objet d'un traitement informatique de la part de la collectivité et sont réservées à la demande d'aide en faveur de l'immobilier commercial. Elles sont conservées pendant une durée de 5 ans maximum.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de vos données et de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. »